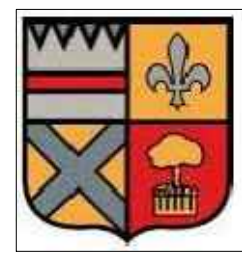




# Commune de BONNE



\*\*\*\*\*

## ANNEXES SANITAIRES

### VOLET EAUX PLUVIALES

\*\*\*\*\*

#### - Travaux et recommandations -

##### Légende :

- Réseau hydrographique
- Fossé
- Réseau EP compétence de la Commune
- Réseau EP compétence Annemasse-Agglo
- Réseau EP privé

##### Travaux et recommandations :

- Recommandation N°1
- Travaux à réaliser

- Secteur Potentiellement Urbanisable
- Contour du PLU (Zones U et AU)
- Bassin de rétention existant
- Séparateur à hydrocarbures
- Zone humide

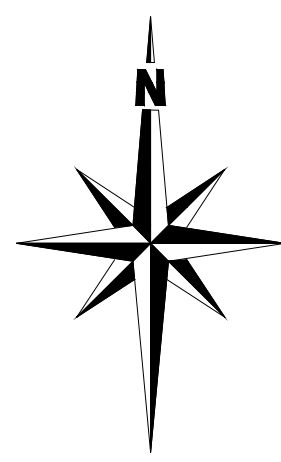
Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du .....  
arrêtant le projet de PLU de Bonne  
Le Maire,

<< Origine Réseau EP >> << Diffusion SIG Agglomération Annemassienne - Reproduction Interdite >>

Date: Février 2018  
Echelle: 1/5 000  
Fichier: AS\_EP\_Bonne.dwg  
Dessin: M. ROSSAT



<< Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>



Echelle  
0 50 100

Pour tous les SFU :

**Travaux à réaliser :**  
Compenser l'imperméabilisation par l'aménagement de dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la parcelle ou de la zone, avant rejet des EP vers l'exutoire.

**Travaux à réaliser :**  
Mise en place de piéges à matériaux de façon à limiter les problèmes d'obstruction des ouvrages. Ces piéges à matériaux devront faire l'objet d'un entretien régulier.

**Travaux à réaliser :**  
Entretien régulier des ouvrages existants pour limiter les risques d'obstruction.

**Travaux à réaliser :**  
Chemin de Milly : Collecter et orienter les eaux stagnantes vers un exutoire.

**Travaux à réaliser :**  
Route du Lachat : Recherche des venues d'eau et réparation si il s'agit d'un problème AEP.

**Travaux à réaliser :**  
Route de Limargue : Collecter et orienter les eaux de réurgence vers un exutoire.

**Travaux à réaliser :**  
Reculer la cuvette bétonnée existante dans le virage.

**Travaux à réaliser :**  
Définir un exutoire pour le réseau EP 0300 qui se rejette actuellement dans les prairies existantes en contrebas de la route ou prélever un axe d'écoulement naturel au sein des prairies concernées.

**Travaux à réaliser :**  
Définir un exutoire pour les eaux stagnant sur la route, mettre en place un fossé de collecte des eaux notamment au niveau des points problématiques où l'eau a tendance à stagner. Nettoyer ou remplacer la conduite enterrée.

**Recommandations :**  
Réaliser une étude de bassin versant pour définir les diamètres précis à mettre en place pour évacuer de façon correcte les eaux jusqu'à leur exutoire.

**Travaux à réaliser :**  
Reprofiler le fossé et remplacer la traversée Ø200 existante dans le virage.

**Recommandations :**  
Respecter les prescriptions du PPR.

**Recommandations :**  
Respecter les dispositions de protection des cours d'eau, notamment les reculs nécessaires et la maintien d'une ripisylve.

**Recommandations :**  
Mettre en place des dispositifs de protection rapprochés afin de protéger les projets des ruissellements amont ou des inondations.

**Travaux à réaliser :**  
Définir un exutoire pour le réseau EP 0400 qui se rejette actuellement dans les prairies existantes en contrebas de la route ou prélever un axe d'écoulement naturel au sein des prairies concernées.

**Recommandations :**  
Mettre en place des dispositifs de protection rapprochés afin de protéger les projets des ruissellements amont ou des inondations.

**Recommandations :**  
Se protéger des risques de divagation liés au réseau en provenance du chemin de Chez la Meure (dysfonctionnement n°4).

**Recommandations :**  
Mettre en place des dispositifs de protection rapprochés afin de protéger les projets des ruissellements amont ou des inondations.

**Travaux à réaliser :**  
Définir un exutoire pour l'ensemble de la zone ou évaluer la capacité des sols à infiltrer les eaux pluviales.

**Travaux à réaliser :**  
Entretien des réseaux existants, veiller notamment à informer les particuliers pour l'entretien des réseaux privés à leur charge.

**Travaux à réaliser :**  
Vérifier par une étude hydraulique que les diamètres en place sont suffisants pour évacuer le débit collecté. Augmenter la capacité des collecteurs existants le cas échéant.

**Recommandations :**  
Respecter les prescriptions du PPR.

**Recommandations :**  
Mettre en place des dispositifs de protection rapprochés afin de protéger les projets des ruissellements amont ou des inondations.

**Recommandations :**  
Respecter les prescriptions du PPR.

**Recommandations :**  
Respecter les dispositions de protection des cours d'eau, notamment les reculs nécessaires et le maintien d'une ripisylve.

**Recommandations :**  
Mise en place des dispositifs de protection rapprochés pour les bâtiments exposés.

**Travaux à réaliser :**  
Réaliser un entretien et une surveillance particulière au niveau du canal et de tout ouvrage de franchissement existant sur son linéaire.

**Recommandations :**  
Respecter les prescriptions du PPR.

**Recommandations :**  
Respecter les dispositions de protection des cours d'eau, notamment les reculs nécessaires et le maintien d'une ripisylve.

**Travaux à réaliser :**  
Entretien du ruisseau existant de façon à limiter les risques de débordement.

**Travaux à réaliser :**  
Aménager un ouvrage de collecte des eaux de ruissellement (type ravelin d'eau) en direction du fossé existant pour éviter que les eaux ne stagnent sur le point bas.

**Recommandations :**  
Respecter les prescriptions du PPR.

**Recommandations :**  
Respecter les dispositions de protection des cours d'eau, notamment les reculs nécessaires et le maintien d'une ripisylve.

**Travaux à réaliser :**  
Réaliser un entretien du fossé existant en amont pour optimiser ses capacités de collecte.

**Travaux à réaliser :**  
Mettre en place en aval de la voirie un fossé pour éviter la divagation des eaux.

**Travaux à réaliser :**  
Définir un exutoire pour l'ensemble de la zone ou évaluer la capacité des sols à infiltrer les eaux pluviales.

